



Langesse, le 11 juin 2026

Le Maire
Nadège CORCELLE

A

Mesdames & Messieurs Les Conseillers

Mesdames & Messieurs Les Conseillers,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la salle polyvalente de Langesse, le :

JEUDI 25 JUIN PROCHAIN A 19 H 00

A cette dernière, de nombreux points particulièrement importants seront abordés :

ORDRE DU JOUR :

- Adoption du procès-verbal de la séance du 09 avril 2026
- Obligation ou non de déposer des demandes de permis de démolir et d'autorisation préalable pour les clôtures et les façades
- Groupement de commande porté par la CDCG pour :
 - * La vérification et maintenance des moyens de secours dans les établissements recevant du public
 - * La vérification règlementaire au titre des établissements recevant du public et du code du travail
- Projet d'aménagement végétalisé du cimetière
- Nomination du délégué agent au CNAS
- Questions diverses

Je vous rappelle l'importance de votre présence aux séances de notre Conseil Municipal.

Veuillez croire, Mesdames & Messieurs Les Conseillers, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Nadège CORCELLE



PJ : POUVOIR EN CAS D'INDISPONIBILITE



5, Route de l'Etang 45290 LANGESSE -
Tél. 02.38.96.10.00 Courriel : mairie@langesse.fr

